

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14516**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Scripte

Nouvel intitulé : Scripte

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Studialis - Conservatoire libre du cinéma français (CLCF)	Directeur CLCF, Directrice générale

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

323v Production à caractère artistique : mise en scène

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

De la préparation au montage final, le scripte est la personne indispensable pour la bonne marche de cette entreprise de création tant d'un point de vue artistique, technique qu'administratif.

Le processus de création d'un film part d'une idée originale et englobe les étapes d'écriture et de conception du film (développement), de préparation (pré production), d'organisation du tournage et du tournage proprement dit (production) et enfin d'assemblage des différents éléments du film au montage avec l'ajout de la bande son et des effets spéciaux (postproduction).

La chaîne de fabrication d'une œuvre cinématographique est longue et complexe. Elle implique une collaboration entre de nombreux techniciens et artistes.

Un film de fiction n'est jamais tourné dans un ordre chronologique. C'est un ensemble de scènes et de plans tournés à plusieurs jours d'intervalles, parfois davantage, en fonction des décors et/ou des disponibilités des comédiens puis remis dans l'ordre chronologique et assemblés au montage.

Le scripte garantit la continuité des scènes et assure la cohérence du montage final.

Le terme anglo-saxon (continuity supervisor ou script supervisor) désigne bien la fonction essentielle : veiller à la continuité du récit et s'assurer que le scénario soit suivi et correctement mis en place. C'est en cela qu'il doit être informé de tout ce qui se passe sur le film. Considéré comme la « mémoire » du film, son travail est essentiel et déterminant, il est le garant de la continuité (ou déroulement) chronologique, il est le responsable du résultat final : le film qui sera projeté.

Pour l'essentiel, le scripte mobilise ses compétences dans les domaines d'activités ou compétences cœur de métiers suivants :

1. Préparation du tournage : l'étude de la cohérence du projet filmique

- L'étude du contexte du projet ;
- L'analyse critique du scénario ;
- L'établissement de la continuité chronologique ;
- L'analyse des éléments de continuité du film ;

2. l'étude des raccords et leur suivi pendant le tournage pour assurer l'harmonie entre les plans ;

- L'assimilation et l'appropriation des options de mise en scène en particulier par l'analyse
- découpage technique ;
- L'anticipation des problèmes de montage ;
- L'intégration des changements dans la continuité du film ;

3. le pilotage et la supervision du travail des collaborateurs pendant le tournage pour faire respecter

- la continuité ;
- L'information des membres de l'équipe et la continuité du film ;
- Le guidage des collaborateurs pour assurer le déroulement et la continuité ;
- la transmission des informations à la post-production ;

4. le minutage du film ;

- La présentation de son pré-minutage au réalisateur et à la production ;
- La vérification de la durée du film.

5. Le compte-rendu du déroulement du tournage et des moyens utilisés.

- L'établissement de rapports pour la production ;
- Le contrôle et la gestion des consommables.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tout le secteur du cinéma et de la production audiovisuelle

Les sociétés de production de films pour le cinéma.

Les sociétés de production de films pour la télévision

Les sociétés de production de films institutionnels et publicitaires.

Les sociétés de prestations techniques.

Les sociétés de production de programmes de télévision

Les grands groupes ou entreprises disposant de leur propre service audiovisuel

Scripte - Assistant / Assistante Scripte - Scripte Cinéma -

Passerelle éventuelle vers Scripte Télévision

Pouvant évoluer ou s'orienter vers Administrateur de Production - Chargé de Production - Directeur de Production - Scénariste - Dialoguiste

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1304 : Réalisation cinématographique et audiovisuelle

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

E1102 : Ecriture d'ouvrages, de livres

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Le dispositif de Certification repose sur un ensemble d'épreuves et de situations professionnelles en fonction des capacités à évaluer : Les différentes modalités d'évaluation mises en place, prennent appui sur des situations issues du secteur professionnel et se déroulent essentiellement sous forme de :

- situation de travail en préparation de tournage ;
- tournage ;
- tenue des différents rapports en situation de tournage ;

Un stage obligatoire en milieu professionnel (avec rapport) permet de mesurer la capacité du candidat à évoluer en équipe ainsi que les compétences acquises au cours de la formation.

Le titre peut également être obtenu par la démarche de Validation des Acquis de l'Expérience, sur la base de l'expérience et des compétences acquises par la pratique en situation de travail.

En cas d'obtention partielle, le candidat peut se représenter dans un délai d'un an au mois de juin de l'année universitaire suivante.

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé à 50 % de membres internes à l'organisme et à 50% de professionnels membres extérieurs à l'organisme.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé à 50 % de membres internes à l'organisme et à 50% de professionnels membres extérieurs à l'organisme.
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X	Le jury est composé à 50 % de membres internes à l'organisme et à 50% de professionnels membres extérieurs à l'organisme.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Scripte" avec effet au 01 septembre 2008 jusqu'au 14 avril 2017.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 28 janvier 2009 publié au Journal Officiel du 7 février 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé Scripte avec effet au 7 février 2009, jusqu'au 7 février 2012. (En vertu de l'arrêté du 5 avril 2012 les titulaires de la certification obtenue à compter du 01 septembre 2008 peuvent se prévaloir du niveau II).

Arrêté du 11 mars 2004 publié au Journal Officiel du 13 mars 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans.

Arrêté du 05 juillet 2001 publié au Journal Officiel du 14 juillet 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement

technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1988

Pour plus d'informations

Statistiques :

15 titulaires par an

<http://www.clcf.com>

Autres sources d'information :

Site web du Conservatoire libre du cinéma français : www.clcf.com

courriel : infos@clcf.com

Site web du Centre national du cinéma français : www.cnc.fr

<http://www.clcf.com>

Lieu(x) de certification :

Conservatoire Libre du Cinéma Français - CLCF

9, Quai de l'Oise - 79019 PARIS

Tél. 01 40 36 19 19 - Fax. 01 40 36 01 02

info@clcf.com

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CLCF

9, Quai de l'Oise - 79019 PARIS

Tél. 01 40 36 19 19 - Fax. 01 40 36 01 02

info@clcf.com

Historique de la certification :

Titre homologué au niveau III en 2001, inscrit au RNCP au niveau III en 2004.

La certification permet d'entrer en licence arts et spectacle avec équivalence partielle ou totale selon les universités et les étudiants. Elle permet également de se présenter au concours de la FEMIS et de l'ENS Louis Lumière

Certification précédente : [Scripte](#)

Certification suivante : [Scripte](#)